



CENTRE TOURISTIQUE
ET CULTUREL

Téléphone : 080/86.20.24
Téléfax : 080/88.00.65
C.C.B. : 091-0004493-60
C.C.P. : 000-0004560-01
T.V.A. : 207.403.915
Code postal : 4970 —

15 juin 1994

Major De Vuyst
Commandant le service de Déminage de
Force terrestre
Hertogstraat, 300
3030 HEVERLEE

Monsieur le Major,

Lors de la préparation de la journée du 11 septembre prochain avec M. Vanderschaeghe, vous nous avez fait part de votre intention de nouer des liens plus intimes avec votre service de Déminage par la voie d'un parrainage officiel.

La commune de Stavelot a parrainé le groupe de Support Missile de Düren depuis le 28 juin 1968 jusqu'à fin 1988.

A cette date, le Wing Missile a été dissous et certaines personnes ont conservé des liens avec les anciens de ce régiment par le biais d'une amicale qui n'est pas sous le parrainage officiel de la Ville.

Notre Collège échevinal, réuni en séance le 8 courant, a admis le principe d'un parrainage de votre service de Déminage par la Ville de Stavelot.

Pourriez-vous nous faire savoir quels documents vous sont nécessaires pour concrétiser ce nouveau parrainage ?

La manifestation officielle marquant ce jumelage pourrait avoir lieu par exemple le 7 mai 1995, jour anniversaire de la libération des camps et qui marquera l'apothéose de toutes les commémorations officielles du 50ème anniversaire de la Libération.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Major, l'assurance de nos sentiments de parfaite considération.

PAR LE COLLEGE :

Le Secrétaire communal,
J.REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,
J.MONVILLE

